



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Hommage à Marie-Louise Jost, députée écologiste**

**Le Canton de Vaud salue l'engagement cette ancienne députée, qui a tant porté par ses interventions des préoccupations pionnières comme celles liées à l'écologie et à l'égalité entre les femmes et les hommes.**

Les autorités vaudoises et en particulier le Département de la sécurité et de l'environnement avec le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) s'associent au grand chagrin qui accompagne le décès de Marie-Louise Jost. Le Canton de Vaud salue le fort engagement de cette femme qui, députée au Grand Conseil vaudois de 1978 à 1990, a démontré un intérêt toujours renouvelé pour des questions pionnières liées à l'écologie, la migration et l'égalité.

Elle a notamment été l'auteure de la motion déposée le 2 mai 1989 demandant la création d'un Bureau cantonal de l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce même Bureau fêtait l'année dernière, ses 20 ans d'existence.

Le Canton de Vaud rend hommage à l'engagement et à la réussite de cette femme. Il présente ses sincères condoléances à la famille de Madame Marie-Louise Jost.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 avril 2012

#### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DSE - BEFH - Magaly Hanselmann, cheffe du Bureau de l'égalité 079 663 75 55